ÉTAT DE L'ACTIP ET DU PASSIP DE LA BANQUE JACQUES-CARTIER AU 30 NOVEMBRE 1865

ACTIF.

			81488916	56
Mobilier	1,000	00	1287477	05
Autres créances de la Banque	682			
Billets escomptés	1285794			
Balances dues par do	22636	99	201439	51
Billets et chèques des autres Banques.t	32855			
Bons du gouvernement	86140	00		
Encaisse métallique	\$59807	00		

PASSIF.

			1000		
Capital verse		8822676	ÓH	,	
Profits et pertes		44385	50	867055	56
Circulation		100740	00)	
Dû aux autres Banques	p	4138	50)	
Dépôts portant intérêt		176456	56	ì	
Dépôts ne portant pas intérêt		304998	3:	586333	38
Dividende dû le 1er Décembre		31359	5:	<u>.</u>	
Dividendes non réclamés		4168	10	35527	62
				81488916	56

H. Cotte, Caissier

Montréal, 30 Novembre 1865

 \angle Après quoi les resolutions suivantes furent adoptées à l'unanimité :

1º procosé can Louis Beaudry, Ecr., secondé par L. Denis Duvernay. Ecr., que les rapport et état qui viennent d'être somnis soient approuvés et imprimés pour, l'usage des actionnaires.

2º prorosé ran L. A. Mogeau, Ecr., seconde par Candide Roy, Ecr., que les remerciments sincères des actionnaires de La Banque Jacques-Cartier sont dús et maintenant offerts à Messieurs le Président, Vice-Président et Directeurs de La Banque Jacques-Cartier, pour leur habile gestion des affaires pendant l'année conflee.

Se proposé par F. P. Pominville, Ecr., secondé par Robert Anderson, Ecr., que Mr. le Président soit prié d'accepler une somme de \$1000 en reconnaissance de ses services pendant l'année.

4º PROPOSÉ PAR L. Marchand, Écr., seconde par J. M. Papineau, Ecr., que les remerciments decette assemblée soient offerts à Messieurs le caissier et les autres officiers de la Banque pour la décharge habite et zélée de leurs devoirs respectifs.

в риогозбрав And. Lapierre, Ecr., secondé par Frs. Cassidy, Ecr., que Messieurs C. S. Rodier, J. B. Beaudry, et L. J. Béliveau, soient réélus Directeurs de La Banque Jacques-Cartier.

Mr. L. Marchand ayant ensuité été appelé à remplacer. Mr. J. L. Beaudry au fanteuil, un vote de remerciments fut offert à Messieurs le Président et le Secrétaire, et l'assemblée s'ajourna.

H. Cotté, Secretaire

Montreal, 14 Décembre 1865